DOMAINE UNIQUE ET LIEU DÉDIÉ À 1 A FORMATION

Créée en 1972, l'Association du parc de Belval (régie par la loi du 1er juillet 1901) reçoit de la Fondation la mission de gérer et d'exploiter le domaine de Belval. Ce domaine s'étend aujourd'hui sur 622 hectares. Il recense 533 hectares de bois, 50 hectares de prairies et 39 hectares d'étangs. L'étude du biotope permet de gérer cette propriété de manière responsable en avant le soin de respecter le vœu formé par les fondateurs d'y développer le grand gibier. Cette étude, à laquelle s'ajoute la poursuite du plan simple de gestion prévoit une régénération de la forêt partiellement endommagée par la surdensité du gibier qui s'y est développé depuis sa réintroduction par François Sommer à la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Il s'agit de mettre en œuvre les conditions optimales pour préserver l'équilibre sylvo-cynégétique.

> CI-DESSOUS © Jean Luc Tartarin - 200



LA RÉGÉNÉRATION FORESTIÈRE ET LA MISE EN PLACE D'UN PLAN SIMPLE DE GESTION (2014-2029)

Les 533 hectares de forêt constitutifs du domaine de Belval forment à la fois un patrimoine historique et un témoignage unique. Cette forêt reflète une certaine conception de la gestion d'un espace naturel, celle qui prévaut depuis l'après-guerre et le choix de François Sommer de réintroduire le grand gibier alors décimé dans un espace « sanctuarisé » pour la circonstance. Après plus d'un demisiècle dédié à cette cause, l'équilibre sylvo-cynégétique se trouve quelque peu modifié. Des mesures de régénération de la forêt et de régulation des espèces présentes sur le site devront être prises, de manière à pérenniser ce patrimoine forestier. Dès 2014, le plan simple de gestion prévoit la régénération de 75 hectares de forêt sur les quinze années à venir.

Pierre-Oliver Drège, Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, administrateur de la Fondation François Sommer nous livre ici ses réflexions :

Pour le visiteur qui découvre Belval pour la première fois, le parc occupe un site d'exception constitué d'un cirque naturel dont le fond est un vallon largement ouvert, formé d'une succession de prairies et d'étangs. Les flancs boisés forment un écrin forestier constitué d'arbres majestueux, principalement de chênes. Une route circulaire paysagère dessert l'ensemble du domaine et permet d'accéder aisément à toutes ses parties. Pour le forestier plus attentif, les espaces boisés qui couvrent 533 des 622 hectares du domaine, sont principalement constitués de peuplements majestueux âgés, formés de gros et de très gros bois qui donnent à la forêt son caractère. Cet aspect flatteur masque un profond déséquilibre dans la succession des classes d'âge où les petits bois d'avenir sont faiblement représentés, voire inexistants, ce qui menace désormais la pérennité de la forêt. Les chênes et les hêtres de plus grande longévité peuvent sans doute survivre une cinquantaine d'années encore, sauf accident climatique brutal. Dans les parties constituées d'espèces de moindre longévité, comme l'aulne et le tremble, la forêt commence à s'effondrer sur elle-même dans un enchevêtrement de bois morts. La forêt, préservée à l'identique depuis près d'un demi-siècle a l'urgent besoin d'un programme dynamique de renouvellement qui doit bien évidemment rester compatible avec les objectifs cynégétiques et paysagers du domaine et l'objet de la Fondation.

DES ATOUTS FORESTIERS INDÉNIABLES

Ce domaine d'un seul tenant, implanté dans l'est du département des Ardennes, est situé dans une région d'excellente potentialité forestière: sols profonds et fertiles, pluies abondantes de plus de 800mm/an bien réparties, climat favorable à la plupart des espèces forestières, notamment au chêne et au hêtre mais aussi au frêne, à l'érable sycomore et au merisier pour les espèces nobles, au tremble et à l'aulne. Il en résulte que toute initiative de régénération bien conduite par une équipe attentive et compétente sera assurée de succès, ce qui est loin d'être le cas dans bien d'autres régions.

POURSUIVRE DES OBJECTIFS CYNÉGÉTIQUES, PAYSAGERS ET FORESTIERS

Les objectifs cynégétiques et paysagers constituent et constitueront à l'évidence une constante des orientations de la Fondation à Belval. Ils s'imposent à l'aménagement forestier, même s'ils doivent s'y adapter. La question est donc : comment renouveler efficacement la forêt sans mettre en cause ces objectifs ? À quel niveau en fixer les curseurs pour assurer un renouvellement suffisant et durable de la forêt ?

OBJECTIF PAYSAGER

Sur 75 hectares au minimum, les parcelles en régénération prioritaire du cœur de parc pourraient représenter 45 hectares à rapporter à une superficie globale de 480 hectares, soit 9%. Il est proposé de faire réaliser un audit paysager ainsi qu'une cartographie des sensibilités paysagères afin de valider le choix final des parcelles mises en régénération ainsi que les modes opératoires. Les techniques de régénération seront alors adaptées en conséquence : préservation de certains peuplements, maintien de rideaux d'arbres en bordure de route, parcelles à géométrie allongée suivant les courbes de niveau sur les pentes afin de limiter l'impact visuel. Les régénérations pourront aussi d'une façon générale être réalisées en parquets alternés de 1 à 2 ha environ pour éviter les coupes à blanc disgracieuses de 5ha voire 10ha d'un seul tenant.

OBJECTIF FORESTIER

Il est proposé de fixer des surfaces mises en régénération au cours du premier Plan Simple de Gestion à 75 hectares au minimum, dont 45 hectares dans le cœur de parc et 30 hectares au minimum dans l'espace périphérique.

LA CONSERVATION DE POPULATIONS EXCEPTIONNELLES DE GRAND GIBIER

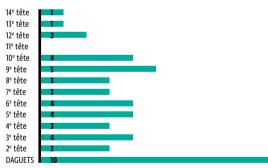
La Fondation François Sommer *pour la chasse et la nature* perpétue l'intérêt que François Sommer vouait au gibier. C'est pourquoi elle étudie plus particulièrement les espèces cerf et sanglier, par ailleurs très bien représentées dans le domaine de Belval.

LE CERF

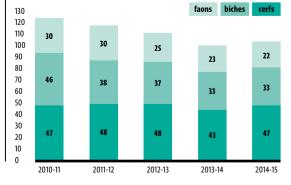
Réintroduits dans le domaine de Belval par François Sommer en 1947 à partir de souches provenant de Belgique, de Rhénanie et du domaine national de Chambord, les cerfs s'y sont particulièrement développés et font régulièrement l'objet d'études vétérinaires. En 2013, la population de cerfs représente quelques 100 sujets. Les tirs de sélection – en chasse individuelle – visant exclusivement les mâles adultes, ainsi qu'un suivi rigoureux ont permis de maintenir une population de cerfs élaphes ayant une pyramide des âges exceptionnelle : plus de 50% sont des adultes (sujets âgés de plus de six ans) et 15 % ont plus de 10 ans. Cette dernière caractéristique est désormais rarissime en France.



PYRAMIDE DES ÂGES DES CERFS DE BELVAL EN 2013



ÉVOLUTION DU CHEPTEL

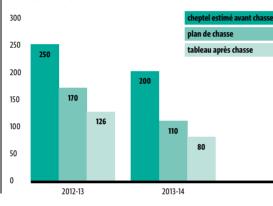


LE SANGLIER

En 2013, la population de sangliers représente quelques 200 sujets après naissances. La gestion des populations ayant été conduite de manière à conserver de vieux sujets, les vieux mâles ne sont pas rares et représentent environ 10% de l'espèce.



ÉVOLUTION DU CHEPTEL EN 2012-2014



CI-DESSUS Cerf et sanglier à Belval © J.-M. Lenoir

PAGE DE DROITE Libellule à queue large, spatule blanche, rousserolle turdoïde, rémiz penduline et milan noir. © DR

LA MISE EN VALEUR D'UN PATRIMOINE NATUREL DIVERSIFIÉ

Avec 39 hectares d'étangs et 50 hectares de prairies facilement inondables, près d'1/6° du domaine de Belval est composé de zones humides. Cette caractéristique en fait un important réservoir de biodiversité dans les Ardennes. De ce fait, Belval constitue un lieu d'observation et d'étude de la faune et de la flore des marais.

I A FAUNF

L'étendue et la nature de la zone humide de Belval, ainsi que la variété des milieux naturels expliquent la grande diversité faunistique sur ce site. En 2013 ont été prises les premières mesures en vue d'établir un inventaire de ce capital naturel. Les premiers relevés de faune effectués sont très encourageants, démontrant l'intérêt biologique du site, en particulier pour les chiroptères (chauvessouris), les odonates (libellules) et l'avifaune.

LES ODONATES (LIBELLULES)

Les insectes sont particulièrement bien représentés et, plus particulièrement, les libellules. Deux espèces rares ont été observées à Belval, la *Leucorrhine à large queue* et la *Leucorrhine gros thorax*. Plusieurs espèces de libellules figurant sur la liste rouge des espèces en danger ont également été observées, notamment le *Leste verdoyant* et la *Grande Aeschne*. La découverte de la présence d'une station assez importante (plus de 15 individus) d'*Agrion de mercure* sur un fossé alimentant le Grand Étang prouve l'excellente qualité de l'eau dans cette zone.



L'AVIFAUNE - LES COMPTAGES D'OISEAUX

En raison de sa configuration, le domaine de Belval constitue une réserve avifaune importante et un point d'étape non négligeable sur un couloir migratoire en provenance d'Europe du Nord. Établis en collaboration avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (L.P.O.) et, depuis 2008, également avec le R.E.N.A.R.D. (REgroupement des NAturalistes ARDenais), des comptages sont régulièrement organisés afin de dénombrer et observer les oiseaux.

En 2012, 81 espèces d'oiseaux (en comptant également celles appartenant à l'avifaune forestière) avaient été dénombrées dans le cadre de ces partenariats.

En 2013, seulement 60 espèces d'oiseaux ont été recensées, dans la mesure où les comptages ont été concentrés sur les seuls plans d'eau en vue de la réalisation d'un inventaire de la biodiversité des zones humides. Plusieurs faits ont marqué l'année 2013 :

- une spatule blanche 1 a été observée, pour la première fois depuis le début de la mise en place des suivis en 2008;
- un rare passereau des roselières a été observé : la rousserolle turdoïde 2 :
- une espèce de passereau très rare dans les Ardennes a également été observée : le *rémiz penduline* **3** ;
- l'effectif de *milans noirs* **4** a atteint le chiffre record de 160 individus en juin 2013.









LA FLORE

La flore des marais et des zones humides est particulièrement bien représentée à Belval. Comme pour la faune, des inventaires sont en cours de réalisation et plusieurs espèces assez rares - comme le faux-riz et la mâcre - démontrent elles-aussi la richesse floristique du site.



PLAN DE GESTION ÉCOLOGIQUE **DES ZONES HUMIDES**

Une étude préalable à l'élaboration d'un plan de gestion écologique des zones humides a été conduite en 2013. Celui-ci sera établi en 2014, en collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne-Ardennes.

LES TRAVAUX DE RECHERCHE ET D'EXPÉRIMENTATION

LE SANGLIER

Au domaine de Belval, un protocole d'étude de l'espèce a été mis en place en partenariat avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (O.N.C.F.S.) afin d'étudier l'influence de la structure de la population sur l'appariement des sangliers et sur la dynamique de la population. Belval intègre désormais un réseau de territoirespilotes en matière de recherche sur la grande faune. La gestion des grands ongulés, telle qu'elle a été conduite en France et en Europe ces dernières années, a permis de reconstituer des populations de grand gibier avec des structures respectant la logique biologique. C'est pourquoi, même si aujourd'hui les populations de grand gibier sont pléthoriques, elles demeurent juvéniles. À Belval, la gestion des grands ongulés est conduite de manière à reproduire les conditions de la prédation naturelle. Celle-ci est orientée vers le prélèvement des jeunes et des vieux sujets, de manière à épargner les adultes en pleine force de l'âge, ces derniers sujets n'ayant aucune « raison naturelle » de mourir. Ce mode de gestion a permis d'obtenir une pyramide des âges dans laquelle les adultes sont largement représentés. Même si cela reste encore à démontrer - des études sont en cours - il semblerait que ces structures de population favorisent une bonne régulation des cycles biologiques. Les naissances de sangliers - telles qu'elle ont pu être observées depuis plusieurs années - restent concentrées au printemps et les naissances hors cycles biologiques demeurent anecdotiques.

L'ABEILLE

LA STATION DE FÉCONDATION ET LE CENTRE DE PERFECTIONNEMENT DE L'ABEILLE NOIRE DE BELVAL

Depuis 2007, à l'initiative du Groupement de Défense Sanitaire Apicole des Ardennes (G.D.S.A.08), est développée la « station de Belval », dédiée à la formation des apiculteurs et au développement d'une souche d'abeille noires « Apis Mellifera », par sélection naturelle. La station de fécondation de Belval permet de conserver la biodiversité apiaire (elle réserve un lieu pour la fécondation) et offre aux apiculteurs la possibilité d'améliorer leurs souches. Au sein de cette station, une équipe est plus particulièrement dédiée à la sélection afin d'établir les critères caractérisant la souche développée, en vue d'améliorer sa résistance aux maladies et de travailler en réseau avec les autres groupements sanitaires. Ce site abrite également un centre de perfectionnement qui propose une formation continue aux adhérents du G.D.S.A. Celle-ci s'inscrit comme un prolongement de la formation dispensée au « rucher-école ».

L'année 2013 a été marquée par un hiver très long, un printemps inexistant et, (enfin!) l'arrivée du beau temps, à la mi-juin. Ces mauvaises conditions climatiques ont eu l'incidence suivante sur les colonies d'abeilles de Belval :

- une mortalité supérieure à la normale avec l'éradication des colonies les plus faibles, en raison des conditions difficiles de l'hivernage; - un démarrage très lent des colonies obligeant à repousser les dates d'élevage des reines ;
- un rattrapage de la nature fin juin avec de belles miellées entrainant des essaimages inhabituels à cette période.

Cette année particulière a mis en évidence les qualités de rusticité et de comportement économe de l'abeille noire élevée à Belval.

LA STATION DE FÉCONDATION

En dépit des mauvaises conditions météo, la station a été utilisée tout au long de la saison. Néanmoins, l'objectif de 75 reines n'a pas pu être atteint : les dernières fécondations ont été polluées et hybridées mettant en évidence le nombre insuffisant de ruches d'abeilles noires sélectionnées sur le secteur.

La station compte 20 ruches réparties sur 5 ruchers (ou emplacements):

- 1 le rucher d'origine, pouvant abriter 6 ruches ;
- 2 un rucher à proximité des pommiers, pouvant recevoir 10 ruches ;
- 3 un rucher à proximité des ours, réservé aux ruchettes de fécondation de la station;
- 4 un rucher au centre du domaine, réservé aux fécondations des élèves et au groupe de sélection;
- 5 un rucher près des bureaux, pour les élèves.
- 7 reines sur 20 doivent être remplacées.

Afin d'améliorer la qualité des fécondations de la station sans avoir à recourir à la fécondation artificielle, un plan triennal a été établi afin :

- d'augmenter à 50 ruches la capacité de la station ;

- de mieux répartir les ruches autour du rucher de fécondation ;
- d'augmenter la production de mâles dans chaque ruche :
- de répertorier les ruchers installés autour du parc de Belval et d'en améliorer - la race en fonction des possibilités ;
- de sensibiliser les apiculteurs installés à proximité de Belval à la nécessité de la sauvegarde de l'abeille noire.

GROUPE DE SÉLECTION

Un groupe de sélection s'est constitué autour de 11 fermes apicoles, totalisant 69 ruches. L'obiectif est d'atteindre les 250 ruches en 2016. L'année 2014 sera consacrée à la constitution physique des ruchers de sélection. Le groupe de sélection sera chargé de l'exploitation et de la mise en réseau des informations.

LA FORMATION

De septembre 2012 à juillet 2013, un groupe de 12 apiculteurs a été formé au rucher-école. La formation dispensée permet d'évaluer une ruche et son rucher, de construire une stratégie d'élevage, de maîtriser les méthodes de sélection, du greffage et d'élevage de reines. Formation à la fois théorique et pratique, celle-ci repose également sur le travail de groupe afin de développer l'aptitude à travailler en réseau. Chaque élève a pu repartir avec sa reine qu'il a élevée et fécondée à Belval. En septembre 2013, un autre groupe de 11 apiculteurs a pris le relai pour un nouveau cycle. Les effectifs de chacun de ces groupes sont limités à 12 personnes.





PAGE DE GAUCHE Faux-riz

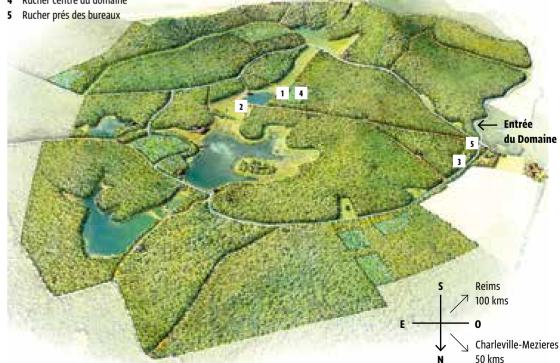
CI-DESSUS Belval, abeille noire © G.D.S.A.08 Abeille

© DR

CI-DESSOUS Vue cavalière du domaine de Belval © Studio Différemment

PLAN DES RUCHERS DU DOMAINE DE BELVAL

- 1 Rucher d'origine
- 2 Rucher proximité pommiers
- 3 Rucher proximité des ours
- Rucher centre du domaine



L'ACCUEIL DES PUBLICS

En raison de la nécessité de restreindre l'accès au domaine pour des raisons prophylactiques - ne pas mettre en contact les sujets malades de la faune domestique et ceux appartenant à la faune sauvage - le parc de Belval a été fermé au public en 1999. Néanmoins, pour respecter le souhait d'ouverture qu'avaient émis François et Jacqueline Sommer en créant le « parc de vision » (inauguré le 26 mai 1973), le domaine de Belval demeure régulièrement ouvert au public, de manière contrôlée. Menées dans une perspective pédagogique ou « de sensibilisation » des publics, chacune de ces ouvertures est encadrée afin d'éviter le dérangement du gibier.

JEUNE PUBLIC

TEMPS SCOLAIRE

Des accueils de jeunes publics sont organisés, en lien avec les établissements scolaires locaux, dans le cadre de « classes de découverte de la nature ». Celles-ci ont lieu à la belle saison, et se trouvent concentrées à la fin de l'année scolaire. C'est ainsi qu'au mois de juin 2013, 12 classes ont été accueillies à Belval. Scolarisés dans les proches établissements d'enseignement primaire d'Amagne, de Poix-Terron et de Nouvion-sur-Meuse, ces 350 enfants étaient âgés de 6 à 12 ans. Initiés en 2012 – ces accueils n'avaient alors concerné que 125 enfants – ils devraient concerner 800 enfants dès 2014. Ce chiffre ne pourrait néanmoins guère être porté au-delà, en raison de la concentration des accueils de cette nature aux seuls mois de mai et de juin.

HORS TEMPS SCOLAIRE

Dans le cadre de cette politique de sensibilisation du jeune public, en 2013, deux accueils d'enfants des centres aérés de Juniville et Francheval (Ardennes) ont été organisés. Ils ont concerné 71 enfants et leurs 10 accompagnateurs.

PUBLIC FAMILIAL

SORTIES PÉDAGOGIQUES

Des « sorties nature » encadrées par un « animateur nature » professionnel ont été proposées au grand public à partir du mois de mars 2013. En raison des mauvaises conditions météorologiques, de nombreuses dates ont dû être déprogrammées. 21 personnes ont participé à 3 demi-journées.

SOIRÉES BRAME

Plusieurs propositions ont été faites au grand public à l'occasion du brame (septembre) :

- soirées d'observation guidées (de 19h à 21h)
- soirées pédagogiques avec dîner-conférence
- soirées d'observation-dîner-écoute de nuit (de 18h à 23h)

Évolution de la fréquentation des « soirées brame »

	2011	2012	2013
Observation simple	104 personnes	72 personnes	129 personnes
	(7 soirées)	(6 soirées)	(9 soirées)
Conférence-	44 personnes	79 personnes	109 personnes
Observation-Diner	(3 soirées)	(5 soirées)	(9 soirées)

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

À l'occasion du brame, une soirée d'accueil de personnes handicapées de l'Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de l'Argonne à Belleville-et-Châtillon-sur Bar (Ardennes) a été organisée le 17 septembre 2013.

ACTIONS DE SENSIBILISATION

En 2014, des journées de découverte des activités du domaine de Belval seront proposées afin de communiquer sur les actions pour la conservation de la nature conduites sur place (verger de conservation, station de fécondation de l'abeille noire, plan de gestion écologique des zones humides).

PAGES SUIVANTES Tir à l'arc © DR

© Sophie Lloyd - musée de la Chasse et de la Nature

Belval : le Grand Étang © J.-M. Lenoir

Belval © Mirela Popa

PAGE DE DROITE Domaine de Belval

grande salle d'accuei © Sophie Lloyd Belval : la queue de l'Étang aux brochets - la tour © Sophie Lloyd









FONDATION FRANÇOIS SOMMER HÔTELS DE GUÉNÉGAUD ET DE MONGELAS

60-62, rue des Archives 75003 Paris tél. 01 53 01 92 40 fondationfrancoissommer.org

MUSÉE DE LA CHASSE ET DE LA NATURE HÔTELS DE GUÉNÉGAUD

ET DE MONGELAS62, rue des Archives
75003 Paris
tél. 01 53 01 92 40
chassenature.org

CLUB DE LA CHASSE ET DE LA NATURE HÔTEL DE GUÉNÉGAUD

60, rue des Archives 75003 Paris tél. 01 53 01 92 40 clubchassenature.fr chassenature.org

ÉCOLE ET DOMAINE DE BELVAL PARC DE BELVAL

08240 Belval-Bois-des-Dames tél. 03 24 30 01 86 chassenature.org